

# **Demande d'ouverture de classe en maternelle : INFOS**

Nous avons adressé le 28 mars 2011 à M. Bénéfice, Inspecteur d'Académie, un courrier argumenté lui demandant de bien vouloir envisager **l'ouverture d'une 6eme classe à l'école Henri Bosco pour la rentrée prochaine.**

Malgré cette action, nous avons malheureusement appris vendredi 8 avril au soir, que la carte scolaire ne prévoyait, dans l'immédiat, pas d'ouverture de classe en maternelle à Coudoux.

Face à cette décision, nous aurions aimé pouvoir débattre avec toutes les parties intéressées (direction de l'école, représentants de la FCPE, représentants de la municipalité) des suites à donner à ce dossier. Nous estimons en effet que certaines actions ont plus de portée lorsqu'elles sont défendues d'une même voix, après concertation entre les différents acteurs concernés.

Cela n'a malheureusement pas été possible et nous le regrettons très sincèrement.

Fidèle à notre culture de dialogue et de négociation, nous avons dès lundi 11 avril cherché à rencontrer Mme Auger, Inspectrice de l'Education Nationale, afin d'écouter le motif du refus d'ouverture de classe, de faire valoir notre point de vue et d'insister une nouvelle fois pour que soit réexaminée notre demande d'ouverture de classe. Cette démarche démontre que nous n'avons pas souhaité entrer en conflit et nous installer dans un rapport de force avec les instances qui président à l'élaboration de la carte scolaire. Nous avons au contraire privilégié la voie du dialogue et de l'écoute, considérant que les actions trop radicales et intempestives sont souvent très mal perçues et peuvent de fait, se révéler contre-productives.

Mme Auger a répondu favorablement à notre demande et nous a accordé un entretien pour le lendemain 12 avril.

### ***Compte Rendu de l'entretien du mardi 12 avril avec Madame AUGER, Inspectrice de l'Education Nationale.***

NB : LA FCPE a souhaité s'inviter à ce rendez-vous, pris à notre initiative, et nous en avons accepté le principe.

Les points suivants sont à retenir :

- **La demande d'ouverture d'une 6eme classe**, appuyée par la mairie, un courrier de la PEEP et un autre de la FCPE, **est clairement identifiée par l'Inspection d'Académie. La décision ne se prendra toutefois que le jour de la rentrée des classes, une fois les effectifs réels comptabilisés par l'Inspectrice de l'Education Nationale.**

- Une demande d'ouverture de classe suit un cheminement administratif (certes long) qui est le même partout en France. **Ce cheminement répond à une logique purement comptable** : si les effectifs d'une école **le jour de la rentrée scolaire** franchissent le seuil minimum fixé par l'Académie (en maternelle : 27 enfants en moyenne par classe, hors ZEP), l'ouverture demandée se fait. Les décisions sont donc prises par l'Inspecteur d'Académie et aucune action de la part des parents d'élèves -aussi justifiée puisse-t-elle sembler- ne peut infléchir sa décision.

- Mme Auger a clairement précisé que **rien ne pourrait amener M. l'Inspecteur à déroger à des procédures qui s'appliquent, au nom d'un principe d'égalité, à Coudoux comme ailleurs.**

- **Mme l'Inspectrice s'est montrée finalement très optimiste et a demandé qu'on lui fasse confiance. De son point de vue, les chances d'ouverture de cette classe sont importantes. Elle estime à 95% le pourcentage de chances d'obtenir l'ouverture de cette 6<sup>ème</sup> classe. Mme Auger a conclu en ces termes « s'il y a le nombre d'enfants le jour de la rentrée, la classe ouvrira ».**

*Remarques :*

En tant que parents, nous comprenons à quel point il est difficile de s'organiser dans l'attente d'une hypothétique admission d'un enfant en maternelle (certains d'entre nous ont été confrontés aux mêmes incertitudes il y a quelques années). Nous tenons cependant à apaiser les tensions actuelles qui ne sont favorables ni aux élèves de l'école qui subissent l'inquiétude et l'agitation des adultes, ni à la cause défendue. L'expérience montre que placer un Inspecteur d'Académie dans un rapport de force peut s'avérer risqué et le braquer définitivement contre un projet que nous appelons tous de nos vœux.

Madame Auger a rencontré lundi 11 avril M. Barret, maire de Coudoux et M. Manificier élu délégué à l'enfance. **Au terme de cet entretien, la Municipalité, confiante, a décidé d'acheter le mobilier nécessaire à l'équipement d'une 6eme classe.** Laurent Manificier a adressé l'après-midi même un compte rendu de cette entrevue aux représentants de parents d'élèves du « groupe de travail enfance » et aux directrices d'écoles, afin de rassurer les parents inquiets. A notre connaissance, il semble que nous soyons les seuls à voir choisi de diffuser ce document ; c'est étonnant car il contient des informations encourageantes qui auraient pu permettre d'apaiser dès lundi soir l'inquiétude de certains parents.

**Quel est l'intérêt d'entretenir l'inquiétude et la colère des parents dès lors que l'on est en possession d'éléments qui permettent de les apaiser ?**

Nous espérons de tout cœur que les coups d'éclat auquel il nous a été donné d'assister n'iront pas à l'encontre du but qu'ils poursuivent : ce serait vraiment dommageable pour l'ensemble des familles concernées.

Nous ne manquerons pas de tenir informés des suites de ce dossier, les parents d'élèves qui nous font confiance et restons à leur écoute pour tout échange.

L'équipe PEEP